

Assez des inégalités : droit à la qualité de vie dans les quartiers populaires

Bedredine Belaïde - Vice-président à l'Environnement - Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis

Les quartiers populaires se caractérisent par une différence marquée avec le reste du territoire, qui en font des lieux contrastés où se cumulent à la fois les difficultés sociales, une vitalité importante et une solidarité certaine.

Aux inégalités sociales nombreuses, viennent s'ajouter des inégalités environnementales, liées au caractère périphérique des quartiers populaires, où furent historiquement concentrées toutes les nuisances.

Souvent situés au bord des grands axes de transport, ils cumulent ainsi les pollutions sonores, de l'air ou de l'eau qui ont évidemment de graves impacts sur la santé. S'ajoutent à cela la précarité énergétique, la mal-bouffe et un accès aux pratiques sportives plus limité.

Il est évident que les mêmes causes produisent et les inégalités sociales et les inégalités environnementales dont sont victimes les habitants des quartiers populaires et qu'il convient donc de les combattre d'un même mouvement.

Souvent à l'instigation des élus communistes, de nombreuses collectivités locales ont développé à partir des années soixante de grandes politiques structurantes pour permettre le retour de la nature en ville avec la création ou l'extension d'espaces verts de qualité.

Ces espaces permettaient de répondre à deux objectifs potentiellement contradictoires, la préservation de la biodiversité, et une forte fréquentation des habitants.

Ces politiques permettaient d'ouvrir une fenêtre aux habitants des quartiers populaires, mais ne réglait pas pour autant leur déficit environnemental structurel. Y ont succédé depuis une quinzaine d'années des dispositifs qui s'attaquent aux pollutions sonores, à la précarité énergétique, au traitement des déchets...

Bien que porteurs d'une certaine efficacité, ces dispositifs présentent trois limites majeures. D'abord, ils sont cloisonnés et dépendent de financements et de logiques de fonctionnement qui ne permettent pas leur mutualisation, sauf quelques cas notables comme le soutien à l'isolation phonique qui permet la réduction de la précarité énergétique. Ensuite, bien que tous liés à des enjeux de santé publique, ils ne sont que trop peu appréhendés comme tels, avec des acteurs de la santé rarement associés, ce qui ne permet pas de bien évaluer leurs impacts afin de les amplifier.

Surtout, les actions menées, faute de moyens à la hauteur, n'ont qu'une portée limitée car elles sont appréhendées dans un registre technique et non pas politique.

Le lien que nous, communistes, faisons entre inégalités environnementales et inégalités sociales, n'est bien entendu jamais reconnu par les tenants des politiques libérales qui n'appréhendent l'écologie que comme une contrepartie consentie à leurs appétits égoïstes.

A ce titre, les communistes ont un rôle à jouer sur l'écologie dans les quartiers populaires en s'appuyant sur leur analyse de la situation et le rôle qu'ils veulent donner à l'intervention populaire

Ce dernier enjeu est majeur. L'écologie, des quartiers populaires ou d'ailleurs, ne se fera pas par le haut mais devra être un objet d'appropriation du peuple pour son émancipation face à un capitalisme dont l'objectif est de faire de la ville un simple vecteur de financiarisation.